

Tout pour les entreprises :
services et contacts

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB

l'entreprise



introduction



MIEUX VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉUSSITE DE VOTRE ACTIVITÉ

La vie de l'entreprise est jalonnée de questions concrètes qui nécessitent d'être résolues dans les meilleurs délais : choix d'un site d'implantation, extension des locaux, pose d'une signalétique, amélioration des moyens de communication, collecte de ses déchets, approvisionnement en eau... Pour vous simplifier les démarches et vous aider à identifier « qui fait quoi ? », la Communauté urbaine de Bordeaux a conçu ce guide. Simple, maniable, il balaie au travers d'une dizaine de thèmes, les principaux services que la Communauté met quotidiennement en œuvre pour les entreprises.



sommaire

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
QUELLES OFFRES POUR VOTRE RÉUSSITE ?** 4

**TRANSPORTS :
QUELS MOYENS DE DÉPLACEMENT POUR VOS EMPLOYÉS ?** 5

**VOIRIE :
QUELS TRAVAUX DE PROXIMITÉ LA CUB RÉALISE-T-ELLE POUR VOUS ?** 6

**MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL :
OÙ VENDRE VOS PRODUITS FRAIS ?** 8

**EAU ET ASSAINISSEMENT :
SUR QUELS SERVICES POUVEZ-VOUS COMPTER ?** 9

**DÉCHETS :
COMMENT VOUS DÉBARRASSEZ DE VOS DÉCHETS ?** 10

**URBANISME :
COMMENT OPTIMISER VOTRE IMPLANTATION ?** 11

**MARCHÉS PUBLICS :
LA CUB, UN MARCHÉ POUR VOUS ?** 12

**RÉSEAU INOLIA :
ET SI VOUS PASSIEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT ?** 13

**FISCALITÉ :
QUELS SONT VOS DROITS ET DEVOIRS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ ?** 14



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : QUELLES OFFRES POUR VOTRE RÉUSSITE ?

La Cub met en œuvre des actions concrètes et diversifiées en faveur de l'accueil et du développement des entreprises.
Elle contribue également à l'amélioration de l'environnement des acteurs économiques et à la promotion de la métropole bordelaise.

- La Cub investit pour améliorer les grandes infrastructures de transport et pour faciliter les échanges sur son territoire.
- Elle offre aux entreprises un accueil complet et de qualité : identification des besoins et accompagnement.
- Elle participe au financement de structures spécifiques d'accueil (pépinières, hôtels d'entreprises...).
- Elle aide à l'immobilier d'entreprises en permettant l'acquisition ou l'extension des locaux, les investissements et le développement des entreprises, en partenariat avec les acteurs locaux.
- La Cub participe au renforcement des pôles universitaires et de recherche.
- Elle soutient les filières innovantes, le transfert de technologies et la recherche et développement.
- Elle participe à l'animation des parcs d'activités en soutenant des actions collectives.
- Enfin la Cub fait la promotion de l'image économique de l'agglomération.

VOS CONTACTS

Communauté urbaine de Bordeaux
pôle Développement économique
Hôtel de Communauté - esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 93 87 87 Fax 05 56 99 87 71



TRANSPORTS : QUELS MOYENS DE DÉPLACEMENT POUR VOS EMPLOYÉS ?

La Communauté urbaine conseille et accompagne les entreprises dans leurs démarches de Plan de déplacements des entreprises (PDE). Elle les informe des aides financières dont elles peuvent bénéficier de la part de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Bien entendu, les entreprises conservent l'initiative et le pilotage de leur PDE.

Transports en commun

Création d'un tarif spécial groupe entreprise pour tout achat de plus de 30 abonnements annuels « Cité Pass ». Informations auprès de Allotbc.

VOS CONTACTS

Pour l'assistance à la mise en oeuvre des PDE

Communauté urbaine de Bordeaux
direction des Déplacements urbains
Hôtel de Communauté
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 99 87 29
Fax. 05 56 99 88 05
gmarechal@cu-bordeaux.fr

Aides financières concernant les PDE

ADEME Aquitaine
Tél. 05 56 33 80 00
ademe.aquitaine@ademe.fr

Information sur la gestion du trafic

« Info Trafic »
Tél. 0 805 90 33 33 (appel gratuit)
www.circulation-lacub.com

Information concernant les lignes,
les tarifs et les abonnements

Allotbc
Tél. 05 57 57 88 88
www.infotbc.com



VOIRIE : QUELS TRAVAUX DE PROXIMITÉ LA CUB RÉALISE-T-ELLE POUR VOUS ?

- Maintenance du domaine public routier.
- Réalisation de travaux neufs de voirie.
- Aménagement permettant des accès sur la voie publique (dépressions charretières, trottoirs...) à la suite d'une implantation nouvelle, un réaménagement de site ou en réponse à une modification souhaitée (à la charge du demandeur).
- Informations sur la domanialité, les mises à l'alignement, les autorisations de construire ou de lotir.
- Mise à la disposition de moyens d'information utiles et réactifs afin de faciliter la circulation :

www.circulation-lacub.com
N° Infotrafic 0 805 90 33 33
(gratuit)

VOS CONTACTS

Les circonscriptions territoriales de voirie :

**Ambarès – Ambès – Bassens – Carbon-Blanc
St-Louis-de-Montferrand – St-Vincent-de-Paul**

1^{ère} circonscription
Tél. 05 57 80 79 00
Fax 05 57 80 79 01
Voirie1@cu-bordeaux.fr

**Artigues – Bouliac – Cenon
Floirac – Lormont**

2^e circonscription
Tél. 05 56 40 64 00
Fax 05 56 40 64 01
Voirie2@cu-bordeaux.fr

Bègles – Talence – Villenave-d'Ornon

3^e circonscription
Tél. 05 56 87 75 50
Fax 05 56 87 75 51
Voirie3@cu-bordeaux.fr

Gradignan – Pessac

4^e circonscription
Tél. 05 56 07 74 00
Fax 05 56 07 74 01
Voirie4@cu-bordeaux.fr

Mérignac – Le Haillan

5^e circonscription
Tél. 05 57 92 79 50
Fax 05 57 92 79 51
Voirie5@cu-bordeaux.fr

Eysines – Le Taillan-Médoc – St-Aubin-du-Médoc – St-Médard-en-Jalles

6^e circonscription
Tél. 05 56 70 69 50
Fax 05 56 70 69 51
Voirie6@cu-bordeaux.fr

Blanquefort – Le Bouscat – Bruges – Parempuyre

7^e circonscription
Tél. 05 57 93 60 00
Fax 05 57 93 60 01
Voirie7@cu-bordeaux.fr

Nord de la commune de Bordeaux et Caudéran

8^e circonscription
Tél. 05 57 19 62 00
Fax 05 57 19 62 01
Voirie8@cu-bordeaux.fr

Sud de la commune de Bordeaux, la Bastide, St-Augustin, (centre-ville limité par la rue Judaïque, la place Gambetta, le cours de l'Intendance et le cours du Chapeau rouge)

9^e circonscription
Tél. 05 56 40 63 00
Fax 05 56 40 63 01
Voirie9@cu-bordeaux.fr

Gestion du domaine public

Tél. 05 56 99 89 94
Fax 05 56 99 88 06

Signalisation

Tél. 05 57 19 66 00
Fax 05 57 19 66 01
signalisation@cu-bordeaux.fr

Gestion du trafic

Tél. 05 56 99 85 35
Fax 05 56 99 89 76
gestion.trafic@cu-bordeaux.fr



MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL : OÙ VENDRE VOS PRODUITS FRAIS ?

- Accueil des opérateurs : attribution d'emplacements de vente, d'entrepôts, de bureaux.
- Organisation des transports et de l'approvisionnement.
- Attribution des titres d'accès aux acheteurs et acteurs économiques intervenant sur le site.
- Gestion de la sécurité, de la police, du nettoyage et de l'hygiène.
- Proposition de services sur place : location de salles de réunions et de conférences, restauration, bureau de poste...

VOS CONTACTS

Marché d'intérêt national de Bordeaux-Brienne
BP 100
Quai de Paludate
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 85 52 75
Fax 05 56 49 66 65
min.brienne@free.fr



EAU ET ASSAINISSEMENT : SUR QUELS SERVICES POUVEZ-VOUS COMPTER ?

La Communauté urbaine de Bordeaux est compétente dans quatre domaines :

- Distribution d'eau potable,
- Assainissement des eaux usées,
- Assainissement des eaux pluviales,
- Eau industrielle.

VOS CONTACTS

Communauté urbaine de Bordeaux
direction opérationnelle Eau et Assainissement
Tour d'Aquitaine
rue du Corps Franc-Pommies
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 99 85 92
Fax 05 56 99 87 97
doea@cu-bordeaux.fr

Lyonnaise des Eaux
service clientèle professionnelle
Tél. 05 57 57 29 00



DÉCHETS : COMMENT VOUS DÉBARRASSER DE VOS DÉCHETS ?

D'un strict point de vue légal, l'élimination des déchets non ménagers relève de la responsabilité de leurs producteurs.
Pour autant, la Cub travaille à la mise en place de solutions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.

Mise en place de 5 déchetteries réservées aux professionnels :
Mérignac, Pessac, Bordeaux, Bègles et Bassens.

Chacune de ces déchetteries répond à des conditions spécifiques d'accès, de types de déchets, d'horaires d'ouverture et de tarifs.

VOS CONTACTS

Chambre des Métiers de la Gironde
(guide des déchetteries professionnelles
disponible sur demande)
pôle Environnement
Tél. 05 56 99 91 00
Fax : 05 56 99 97 78

Déchetteries professionnelles
Pena Environnement
Chemin de la Poudrière
BP 11 - 33702 Mérignac
Tél. 05 56 34 32 30
du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30
et de 15h à 19h30

Sita Sud-Ouest
Rue Gutenberg
33600 Pessac
Tél. 05 57 26 02 02
du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 16h à 19h et le samedi de 8h à 12h
(en août, seulement le matin,
du lundi au vendredi)

Véolia Propreté
ZI Tartifume
Rue Louis Blériot
33322 Bègles
Tél. 05 56 49 75 00
du lundi au vendredi, de 7h à 11h
et de 16h à 19h, le samedi de 7h à 11h

Editrans
Nouvelle route d'Ambès
33530 Bassens
Tél. 05 56 38 50 90
du lundi au vendredi, de 7h à 19h
et le samedi de 7h à 11h

A compter du 2^e semestre 2008 :
SX Environnement
Rue Surcouf
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 69 76 56



URBANISME : COMMENT OPTIMISER VOTRE IMPLANTATION ?

La Communauté urbaine de Bordeaux est résolument engagée en faveur d'un développement durable de son territoire.

Éléments clefs pour un développement harmonieux : les Zones d'aménagement concertées (ZAC), permettent de redynamiser les centres-villes et les quartiers, diversifier l'offre de logements ou d'espaces d'activités, réinvestir ou requalifier le patrimoine.

VOS CONTACTS

Communauté urbaine de Bordeaux
direction du Développement opérationnel et de l'Aménagement
Hôtel de Communauté
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 99 86 59
Fax 05 56 99 87 69
www.lacub.com/projets/default.asp



MARCHÉS PUBLICS : LA CUB, UN MARCHÉ POUR VOUS ?

- Diffusion des avis d'appel public à la concurrence pour les marchés formalisés.
- Accueil et renseignements à la direction Centrale des achats et marchés.
- Distribution ou envoi des dossiers de consultation et réception des offres des opérateurs économiques.
- Suivi des relations avec les entreprises et les sous-traitants.

Les documents de marchés sont mis en ligne et téléchargeables sur le site internet www.lacub.com

VOS CONTACTS

Communauté urbaine de Bordeaux
direction Centrale des achats et marchés
Hôtel de Communauté
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 93 65 65
Fax 05 56 99 87 83
marchespublics@cu-bordeaux.fr



RÉSEAU

inolia
RÉSEAU HAUT DÉBIT COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

**ET SI VOUS
PASSIEZ
AU TRÈS
HAUT DÉBIT ?**

Découvrez les usages
d'Inolia, le réseau
métropolitain très haut
débit au service de votre
compétitivité.

VOUS CONTACTS

Communauté urbaine de Bordeaux direction des Projets économiques

Hôtel de Communauté
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 93 87 87
Fax 05 56 99 87 71
pmatignon@cu-bordeaux.fr

www.inolia.fr

Opérateurs :

Neuf Cegetel

- Jérôme Martin (entreprises de 10 à 150 salariés)
Tél. 06 28 09 76 35

jerome.martin@neufcegetel.fr

- Didier Larrieu (entreprises de plus de 150 salariés)
Tél. 05 40 08 85 30

didier.larrieu@neufcegetel.fr
www.neufcegetel.fr

Completel

Olivier Jonglez De Ligne
Tél. 05 57 99 35 04

o.jonglez@completel.fr
www.completel.fr

Heliantis

Stéphanie Rey
Tél. 06 74 07 90 15

s-rey@heliantis.fr
www.heliantis.fr

Adista

Didier Magnin
Tél. 05 56 80 96 58

dmagnin@adista.fr
www.adista.fr

E-tera

Lionel Chrebor
Tél. 05 63 43 30 21

affaires@e-tera.com
www.e-tera.com



FISCALITÉ : QUELS SONT VOS DROITS ET DEVOIRS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ ?

Les ressources fiscales de la Communauté urbaine s'appuient principalement sur la Taxe professionnelle unique (TPU), le Versement transport et la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représentent 48,70 % des ressources du budget, les 51,30 % restant étant apportés par les dotations de l'État, les principales subventions, emprunts et autofinancements.

La TPU : initialement perçu par les communes et la Cub, le produit de la TPU revient désormais totalement à la Cub. Son instauration implique une baisse des taux sur les territoires de 12 communes et une hausse pour les 15 autres communes. Au total, d'ici 2012 le taux de la taxe professionnelle diminuera pour les deux tiers des entreprises installées dans la Communauté urbaine et augmentera pour un tiers d'entre elles.

Quels dispositifs d'exonération ?

Dans le cadre de ce régime fiscal, la Communauté urbaine est la seule collectivité compétente pour prendre des mesures d'exonération de taxe professionnelle.

- Exonérations accordées dans le cadre de l'aménagement du territoire :
 - dans les zones éligibles à la Prime à l'aménagement du territoire,
 - dans les zones urbaines sensibles, les zones de redynamisation urbaine et les zones franches urbaines (pour les entreprises nouvelles sur ces territoires).
- Exonérations accordées par filière ou secteur d'activité :
 - médecins et auxiliaires médicaux en milieu rural,
 - entreprises de spectacle et cinémas d'art et d'essai, etc.

- **Le Versement transport**

Il est acquitté par les personnes morales et physiques, publiques et privées, employant 9 salariés et plus.

Les entreprises ayant mis en place un service de transport de leur personnel peuvent bénéficier d'une exonération partielle ou totale du versement transport.

- **La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**

Les professionnels peuvent avoir recours à ces services moyennant une redevance spéciale fixée en fonction des volumes de déchets enlevés. Dans le cadre de ce contrat, une réduction est faite sur la redevance.

- **La Taxe locale d'équipement**

Compte tenu de ses compétences en matière d'urbanisme, la Cub est bénéficiaire de la Taxe locale d'équipement acquittée par les constructeurs.

VOS CONTACTS

Cadre général de la fiscalité et des exonérations

Communauté urbaine de Bordeaux
direction de l'Utilisation des aides publiques,
des Etudes fiscales et financières

Hôtel de la Communauté
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex

Tél. 05 56 93 68 09

Fax 05 56 99 87 72

dirap@cu-bordeaux.fr



COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX

LACUB

AMBARÈS-
ET-LAGRAVE
AMBÈS
ARTIGUES-
PRÈS-BORDEAUX
BASSENS
BÈGLES
BLANQUEFORT
BORDEAUX
BOULIAC
BRUGES
CARBON-
BLANC
CENON
EYSINES
FLOIRAC
GRADIGNAN
LE BOUSCAT
LE HAILLAN
LE TAILLAN-
MÉDOC
LORMONT
MÉRIGNAC
PAREMPUYRE
PESSAC
ST-AUBIN-
DE-MÉDOC
ST-LOUIS-
DE-MONTFERRAND
ST-MÉDARD-
EN-JALLES
ST-VINCENT-
DE-PAUL
TALENCE
VILLENAVE-
D'ORNON

Communauté urbaine de Bordeaux
pôle Développement économique
esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 99 87 87
Fax 05 56 96 87 71
www.lacub.com